



BCCA

# CERTIFICAT BENOR

délicé sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR  
de tuyaux thermoplastiques et accessoires, TRA BB 651,  
à l'entreprise

**Wavin Belgium nv**  
Gentse Baan 62, BE - 9100 Sint-Niklaas,  
pour la production de

**Tubes en PE pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées  
(à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des  
bâtiments, groupe de dimensions 1 (32-63mm), 2 (75-160mm) et 3  
(200-315mm)**

fabriqués dans l'unité de production

**Wavin GmbH Kunststoff- Rohrsysteme**  
Borweg 10, DE - 39448 Westeregeln,

en conformité avec

**les PTV1004:2015 et la norme NBN EN 1519-1:2019 « Systèmes de canalisations en  
plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute  
température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Polyéthylène (PE) »**

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

L'annexe à ce certificat fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit ou, si cela s'avère impossible. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré. La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web [www.bcca.be](http://www.bcca.be).

**N° certificat BB-651-352-1519.P-D1-2-3-14662-37896 | Valable du 19-05-2020 au 18-05-2023**

Délicé à Bruxelles, le 22 juin 2020.

ir. B. De Blaere,  
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION ASBL

FONDATEURS: CSTC ET SECO

RUE D'ARLON 53, BE - 1040 BRUXELLES

TÉL. + 32 2 238 24 11

MAIL@BCCA.BE | WWW.BCCA.BE

